

## **- REUNION DU 09 JUIN 2008**

L'an deux mille huit, le neuf juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Benoît ANQUETIN, Maire.

Etaient présents: Mrs Barbier, Besset, Boquier, Esnault, Gibert, Laboulais, Lefrançois, Verges, Vigreux, Godard, Larochelle, Malazdra, Marcotte formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents : M Roger . M Vigreux a été nommé secrétaire.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2008**

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **RETROCESSION DES VOIES ET RESEAUX DIVERS DU LOTISSEMENT LE CLOS DES ROSES**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'une proposition de rétrocession à la Commune de Saint Aubin Epinay par la Société La Plaine Normande des voies et réseaux divers du lotissement "Le Clos des Roses".

Il précise que les services de l'Agglo. de Rouen ont émis un avis favorable pour la prise en charge des réseaux d'assainissement (accord du 14 février 2008) et d'eau potable (accord du 12 octobre 2007). Une visite du lotissement ayant été faite par Mr Lefrançois, 1er Adjoint, et Mme PECULLO de la Société Plaine Normande, une lettre d'engagement va nous être adressée pour la réalisation par la Plaine Normande d'une bordure de dalles gravillonnées devant les collectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la rétrocession à titre gratuit à la commune des voies et réseaux divers du Lotissement "Le Clos des Roses". Le Conseil municipal accepte la reprise dans le domaine public privé de l'allée des Roses et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes de vente et les pièces qui y sont afférentes.

### **PROPOSITION AUX SERVICES FISCAUX DE COMMISSAIRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que sur les 12 propositions de commissaires titulaires et 12 commissaires suppléants, les services fiscaux vont nommer 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

#### **Commissaires titulaires**

Mr LASHERAS Yves, Mr LE MARECHAL Gilles, Mr GIBERT Gérard,  
Mr FOUTEL Philippe, Mr DELORRIER Patrice, Mr LECROSNIER Pascal,  
Mme MORICEAU Renée, Mr LECUYER François, Mme GUERIN Brigitte,  
Mr BOULIER Daniel, Mr QUARD Jean-Michel, Mr DELANNOY Robert.

#### **Commissaires suppléants**

Mr POUSSIN Serge, Mr MENNEREUIL Jean-Pierre, Mr MARTIN Philippe,  
Mr LORMIER Christian, Mr CANIVET Jean-Claude, Mr QUESNOT François,  
M. MICHAUX Jean-Claude, Mr GUIBERT Jacques, Mr LEMAIRE Michel,  
Mme BLONDEL Marie, Mr LOUVEL Bernard, Mr VIOLETTE Laurent.

## **DEMANDE D'ATTRIBUTION DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE POUR LA REFECTION DES LOGEMENTS**

Suite au projet de réfection des deux logements communaux, pour lequel le fonds d'aide aux petites communes 2006 et 2007 de l'Agglo de Rouen avait été demandé, par délibération du 29 mars 2007, le commencement des travaux n'ayant pas encore été fait, Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la possibilité de solliciter notre député pour l'attribution d'une réserve parlementaire pour ces travaux de réfection d'un montant estimatif de 150 000,00 €T.T.C.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter Mme Guégot, pour l'attribution de fonds spéciaux de la réserve parlementaire, pour la réfection des deux logements communaux

## **PARTICIPATION COMMUNALE AUX CENTRES DE LOISIRS EXTERIEURS**

Cet ordre du jour est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal du 3 juillet 2008.

## **REGIE DE RECETTES POUR LES ANIMATIONS CULTURELLES**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que dans un but de transparence, il conviendrait de procéder à la création d'une régie de recettes pour les animations culturelles.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide d'instituer une régie de recettes pour les animations culturelles.

Le Maire de la Commune de Saint Aubin Epinay,

Vu le décret du 12 juillet 11893 ou l'instruction générale du 20 juin 1859 ;

Vu le décret N° 64-486 du 28 mai 1964 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics;

Vu le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 1961 fixant le taux de l'indemnité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes des communes ainsi que le montant de cautionnement imposé à ces agents;

Vu l'avis conforme du comptable ;

**DECIDE :**

Article 1er : Il est institué auprès de la Commune de Saint Aubin Epinay une régie de recettes pour l'encaissement de produits suivants : produits des animations culturelles

Article 2 : Cette régie est installée au secrétariat de Mairie de la Commune de Saint Aubin Epinay.

Article 3 : Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1 200 €

Article 4 : Le régisseur doit verser la totalité des recettes encaissées au moins tous les mois et lors de sa sortie de fonction. Ces versements s'effectueront le dernier jour de chaque mois.

Article 5 : Le régisseur sera désigné par le Maire, sur avis conforme du comptable.

Article 6 : Le régisseur est dispensé de verser un cautionnement.

Article 7 : Le régisseur percevra une indemnité de responsabilité fixée, après avis du comptable, selon la réglementation en vigueur.

Article 8 : Les recouvrements de produits seront effectués contre délivrance de quittances à souche ou de tickets.

## **MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LA BIBLIOTHEQUE**

Suite au projet de travaux d'économie d'énergie à la bibliothèque, pour lequel une subvention du Département avait été demandée, par délibération du 29 mars 2007, Le commencement des travaux n'ayant pas encore été fait, Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la possibilité de modifier la demande de subvention sur le montant des devis réactualisés. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de solliciter le Département, pour l'attribution d'une subvention au taux maximum sur le montant estimatif de la dépense hors taxes subventionnable.

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### Voirie :

- La Commission voirie et la commission urbanisme se sont réunies dernièrement. Elles ont travaillé sur un projet de remise en valeur du chemin de la source. Un courrier a été adressé au CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement de la Seine-Maritime) afin de définir les différentes options d'aménagement que celui-ci peut proposer à la commune, tant sur le plan touristique, que culturel.

Le problème posé pour la circulation par temps de pluie au chemin de la source, ainsi que celui du stationnement sur cette voie est à traiter globalement.

Un architecte du CAUE se déplacera sur le site le 15 juillet prochain, pour la visite du corps de ferme située chemin de la source.

- Sur le problème persistant des ruissellements au "Trou de mon Oncle" le dossier de programmation d'ouvrages destinés à résoudre ce problème avance bien.

- Pour la voirie du Meslay, une étude sur les ruissellements est menée avec l'Agglomération Rouennaise. Un devis pour les travaux à prévoir a été demandé à l'ATESAT (Assistance Technique de l'Etat fournie par Solidarité et pour l'Aménagement du Territoire) pour la route du Parc Languet.

- Pour la signalétique de la commune, la municipalité doit travailler avec l'Agglo.de Rouen.

#### Urbanisme:

- Suite à un litige opposant la commune à un administré, concernant un problème de propriété remontant à 1981, pour l'élargissement de la voie communale numéro 2 - route du parc languet - Monsieur le Maire a participé à une réunion organisée par un géomètre expert foncier, à la demande de la partie adverse.

- Après son assemblée générale, qui s'est tenue au Conseil Général, le CAUE avait programmé une conférence sur l'habitat social en milieu rural le 28 mai 2008 au Centre Culturel St Romain, où les représentants des services de l'Etat et les Maires sont arrivés au moyen de deux cars prévus spécialement pour leur transport.

#### Fête de la musique :

Monsieur Boquier se réjouit d'avoir déjà trouvé tous les bénévoles nécessaires pour le déroulement de cette manifestation festive. Un appel est lancé au sein de l'assemblée, pour la réalisation de gâteaux pour le samedi 14 juin dans l'après midi.

### Communication :

- Une réunion de la commission communication aura lieu le 23 juin prochain. Elle permettra une réflexion sur le Site Internet et sur le prochain St Aubin Epinay Infos, la mise au point d'un agenda, l'étude d'un planning annuel.
- Mme Malazdra remercie M. Verges qui continue à s'occuper des missions de Sébastien Letellier, car elle n'en a pas la possibilité pour le moment.
- La nouvelle présentation du St Aubin Epinay Infos a été très appréciée.

### Culture :

Pour la préparation de l'exposition peinture 2008, une réunion de la commission culture sera programmée pour le 1er septembre 2008.

### Bâtiments communaux :

- Eglise d'Epinay : un devis pour des travaux supplémentaires sur le chœur est présenté par l'Entreprise Gallis pour un montant de 1 367,42 €. La commande de ces travaux est passée à l'entreprise.
- Logements communaux : Mr Petiteville ayant donné son préavis, quitte son logement le 1er juillet prochain. Les deux logements seront alors vacants, ce qui permettra d'engager les travaux de réfection : une partie des travaux pourrait être réalisée en régie par le personnel communal et une autre partie par des entreprises. Des devis vont être demandés pour ces travaux.
- Ex-presbytère : M. Pimort et Mlle Demas quitte leur logement début juillet. Des travaux de rénovation et d'isolation doivent être entrepris.

### Association de la Cantine scolaire :

M. Vigreux informe le Conseil Municipal au sujet de l'assemblée générale du 28 juin dernier, qui n'a pas réuni le quorum exigé pour la tenue de la séance.

### Piste cyclable :

- M. Barbier demande s'il est possible d'installer quelques bancs le long de la piste cyclable.
- M. le Maire est d'accord pour étudier cette possibilité.

### Affaires scolaires :

- Suite aux modifications des horaires scolaires pour l'année 2008/2009, par la suppression des cours les samedis matin, il sera dispensé par les enseignants 2 heures de soutien scolaire par semaine. Les horaires proposés par les enseignants sont de 13 h 30 à 14 h 00 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
  - La kermesse des écoles aura lieu le samedi 21 juin après midi au groupe scolaire "L'Eau Vive".
- La cérémonie du départ en retraite de Mme Lagathu, Directrice de l'Ecole Maternelle s'y déroulera à 17 heures.
- L'Agglo.de Rouen ayant organisé un concours ouvert aux élèves de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise sur le thème du poème, le 1er prix a été remporté par Eva Lecarpentier élève de CM2 de l'école primaire de Saint Aubin Epinay.

Calendrier :

- le 17 juin 2008 à 18 heures 30 : rencontre avec les Présidents d'associations pour la planification de la réservations des salles St Romain pour les activités 2008-2009.
- le 23 juin 2008 à 20 heures 30 : Commission communication
- le 24 juin 2008 à 20 heures 30 au Centre Culturel Saint Romain : spectacle de l'école primaire
- le 26 juin 2008 à 17 heures en Mairie : Remise de dictionnaires aux élèves du CM2 passant en classe de 6ème
- le 3 juillet 2008 à 20 heures 30 : Conseil Municipal
- en septembre 2008 (date à préciser) : réunion d'information sur l'avancée des nouveaux projets de lutte contre les ruissellements

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 35.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Benoît ANQUETIN

Les conseillers,